

UN BUDGET RESPONSABLE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Voté le 25 février par le conseil municipal, le budget municipal 2025 s'élève à 28 millions d'euros. Malgré un contexte politique national incertain, les élus ont adopté un budget stable et sérieux qui répond aux objectifs de modernisation de la commune et de consolidation des services publics en faveur des genêts.

Comprendre le budget

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités. Pour en comprendre le sens, il convient de connaître certaines données. Explications.



La **section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année (voir ci-dessous). La **section d'investissement** présente les dépenses et les recettes qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels.

D'où vient l'argent ?



44,31 %

des impôts locaux



33,38 %

des dotations de l'État et des subventions



12,40 %

des dotations de la Communauté de communes Vie et Boulogne



9,91 %

des produits des services (restauration scolaire...), autres...

Où va l'argent ?



49,61 %

charges de personnel (fonctionnement des services)



20,03 %

autres charges de gestion courante dont les subventions aux associations



26,93 %

charges à caractère général (électricité, carburant, fournitures scolaires et administratives, alimentation pour la cuisine municipale...)



3,43 %

charges financières (remboursement des intérêts de la dette)

Un budget au service des Genêts

Les dépenses de la commune se concrétisent par la réalisation de services à la population.



Il s'agit des ressources nécessaires au fonctionnement de la commune (état civil, accueil, finances, ressources humaines, communication...).



Gestion et entretien des espaces verts et de la voirie, éclairage public, aires de jeux, environnement et entretien de l'espace rural.



Gestion et entretien des bâtiments et équipements communaux.



Soutien logistique et financier à l'accueil de loisirs et aux activités jeunes de Solidavie.



Fonctionnement du centre multi-accueil Pomme de Reinette et des lieux d'accueil pour les assistantes maternelles.



Accueils périscolaires, restauration municipale, financement des écoles publiques (personnel, matériel, projets...) et du contrat d'association pour l'école privée, accompagnement à la parentalité...



Spectacles et actions culturelles proposées par la commune.



Soutien aux activités et événements municipaux et associatifs (mise à disposition des équipements, moyens humains, matériels...), subventions aux associations.



Mise en œuvre de l'action sociale, animations auprès des seniors, portage de repas à domicile. L'EHPAD fait l'objet d'un budget à part.



Entretien et aménagement des zones d'habitat.



Police municipale : prévention, sécurité, fourrière animale, occupation du domaine public.



Entretien, renouvellement et délivrance des concessions...



Le mot de l'élu

Entretien avec Philippe SEGUIN, adjoint aux Finances et aux Moyens généraux.

Un budget, ce ne sont pas que des chiffres ! Il illustre avant tout la volonté des élus à améliorer le cadre de vie des Genôts. Malgré un contexte économique incertain, le budget a été élaboré avec deux objectifs principaux : poursuivre la maîtrise des finances pour investir et soutenir un service public de proximité.



Quelles sont les priorités de ce budget ?

Le budget 2025 est axé sur trois priorités : tout d'abord, le maintien d'un service public de qualité. Vie scolaire, voirie, espaces verts, habitat, sécurité, santé, solidarité... la mairie emploie 108 agents mobilisés pour répondre aux besoins des genôts. Ensuite, la bonne santé de nos finances, avec la recherche d'économies et de moyens pour investir. Enfin, l'entretien de notre patrimoine bâti et de nos espaces publics.

13 311 000 €

Montant investi par la commune entre 2021 et 2024
dont 40,2 % par autofinancement.

550 000 €

Montant des dépenses énergétiques (électricité, gaz) prévues en 2025
pour la mairie, les écoles, les salles de sports, le stade, l'éclairage public.

626 220 €

Montant des travaux d'entretien dans les bâtiments publics en 2025.

Nous sommes rigoureux dans la gestion mais ambitieux dans nos projets et ce n'est pas contradictoire ! Nous nous donnons les moyens de répondre aux besoins des genôts. Des efforts sont constamment déployés pour économiser et contrôler les dépenses, préservant ainsi une situation financière saine pour notre commune tout en tenant nos engagements.



Quels choix budgétaires pour financer les projets 2025 ?

Nous faisons le choix de maintenir en 2025 un niveau d'investissement ambitieux à hauteur de 6 069 776€. Une décision forte qui passera par une hausse modérée de 2 % de la fiscalité locale. Cela représente, pour un foyer fiscal moyen, une augmentation de 1 € par mois.

Bon à savoir !

- En 2025, la fiscalité représente 41,5% des recettes de fonctionnement alors que pour les communes en France de 5000 à 10 000 habitants, la moyenne est de 45,1%.
- La municipalité accompagne fortement le tissu associatif avec, de nouveau, près de 500 000 € de subventions attribuées cette année aux associations locales (dont plus de 300 000 € octroyés à Solidavie).



Une commune faiblement endettée

Les possibilités d'investissement sont le reflet d'une gestion financière saine. Notre endettement est faible : la capacité de désendettement de la commune est de 3,39 années en 2024, alors que le seuil de vigilance se situe autour de 7 ans. Cela nous permet d'envisager les années futures sereinement.

Les principaux investissements à venir

En 2025, la municipalité continue d'agir pour améliorer le cadre de vie des Genôts et leur apporter des services publics de proximité et de qualité. Zoom sur les investissements les plus importants.



Fin des travaux d'extension de l'école de l'Idonnière pour le regroupement des deux écoles publiques (Chemin des Amours et Idonnière) • 2 800 000 €.



Création d'une salle de danse et de gymnastique en extension du complexe sportif de l'Idonnière. Les travaux devraient débuter cet été • 1 024 776 €.



Fin des travaux de réhabilitation du plan d'eau du parc du Moulin à Élise. Une réflexion est en cours sur l'animation de ce site • 900 000 €.



Fin des travaux d'aménagement de la rue de la Brachetière (réfection de la voirie) • 600 000 €.



Poursuite des aménagements et sécurisation des liaisons douces en agglomération et sur le quartier du Beignon-Basset et de la Ribotière • 223 000 €.

Mais aussi...

- **L'aménagement de la ZAC centre-ville.** L'espace concerné est situé en haut et arrière de la place du Marché (surface d'un hectare actuellement inoccupée et inhabitée). L'objectif est d'y faire du commerce et de l'habitat, notamment pour les seniors en lien avec « le bien vieillir » pour lequel il y a des besoins pour prolonger le maintien à domicile. Les phases de diagnostic des bâtiments sont commencées. Nous espérons un début de démolitions fin 2025, sur la partie "rue de la Messagerie".
- **L'agrandissement de la Maison de santé** afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins. Quatre nouveaux bureaux leur seront dédiés. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année.
- **Réflexions sur le devenir de plusieurs bâtiments** en particulier la Jamonière et l'école du Chemin des Amours. Le projet de salle culturelle étant abandonné, une étude est lancée sur la rénovation de la Martelle pour répondre notamment aux besoins culturels.
- **Réflexions sur les besoins en structures d'accueil et de services** pour les seniors et les personnes porteuses de handicap.
- La poursuite du programme visant à **réduire la consommation d'énergie** (éclairage public et bâtiments communaux).